



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Barclay Gallup

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Barclay Gallup

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Herbicide

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 info@barclay.ie  
 +353 1 822 46 78

**Fabricant** Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 info@barclay.ie  
 +353 1 822 46 78

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +353 86 385 77 69

**Numéro d'appel d'urgence national** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
 Antigifcentrum, België Tel: 070 245 245  
 Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245  
 VergiftungsZentrum, Belgien Tel: 070 245 245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

**Dangers physiques** Non classé.

**Dangers pour la santé humaine** Eye Irrit. 2 - H319

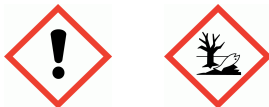
**Dangers pour l'environnement** Aquatic Chronic 2 - H411

**Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)** Xi; R36. N; R51/53

## Barclay Gallup

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

#### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>Glyphosate Isopropylamine Salt</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 38641-94-0	Numéro CE: 254-056-8
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Aquatic Chronic 2 - H411	N; R51/53
<b>Amines, tallow alkyl, ethoxylated</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 61791-26-2	Numéro CE: 500-153-8
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Acute Tox. 4 - H302	Xn; R22. Xi; R36. N; R51/53
Eye Irrit. 2 - H319	
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

#### Information générale

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Traiter en fonction des symptômes.

## Barclay Gallup

<b>Inhalation</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Pas de traitement particulier requis. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Contact oculaire</b>	Eye Irrit. 2 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin immédiatement. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Garder la personne touchée en observation. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.
<b>Inhalation</b>	Toux. Angine.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une irritation cutanée.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux. Larmolement abondant. Rougeurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun connu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

# Barclay Gallup

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Le Responsable Environnement doit être informé de tout déversement majeur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Recueillir le produit répandu. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité bien ajustées.

**Protection des mains** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Prévoir une fontaine oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## Barclay Gallup

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Jaune. Orange.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 4.5 - 5.5
<b>Densité relative</b>	1.155 - 1.175 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Miscible à l'eau.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**           Aucun.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                   Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**           Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**           Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**           Eviter le gel. Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**           Aucun connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**           Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)**           3 906,25

**Contact oculaire**           Provoque une sévère irritation des yeux.

## SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**           Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson**           CL<sub>50</sub>, 96 heures: 4.8 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**           CL<sub>50</sub>, 48 heures: 33.6 mg/l, Daphnia magna

## Barclay Gallup

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 2.1 mg/l, algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

**Biodégradation** Non disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Élimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

<b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Amines, tallow alkyl, ethoxylated, Glyphosate Isopropylamine Salt)
<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Amines, tallow alkyl, ethoxylated, Glyphosate Isopropylamine Salt)
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Amines, tallow alkyl, ethoxylated, Glyphosate Isopropylamine Salt)
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Amines, tallow alkyl, ethoxylated, Glyphosate Isopropylamine Salt)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

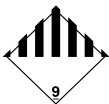
<b>Classe ADR/RID</b>	9
<b>Code de classement ADR/RID</b>	M6
<b>Étiquette ADR/RID</b>	9
<b>Classe IMDG</b>	9

## Barclay Gallup

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

### Étiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (IATA) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
 Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
 Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## Barclay Gallup

Aucun Scénario d'Exposition n'a été élaboré puisqu'un CSR n'était pas requis pour l'enregistrement.

### Inventaires

ICPE CODES (FRANCE) 4511

### SECTION 16: Autres informations

Date de révision 19/06/2015

Révision 1

Numéro de FDS 4779

**Phrases de risque dans leur intégralité** R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.